

La Déclaration d'Abou Dhabi

A. Introduction

1. Réunie aux Émirats arabes unies en décembre 2016 à l'occasion de son Congrès (XXIIe INCOSAI), l'Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) a adopté la Déclaration d'Abou Dhabi. Le XXIIe INCOSAI s'appuie sur les réalisations et initiatives passées qui visent à permettre aux ISC d'aider leurs gouvernements respectifs à améliorer la performance, accroître la transparence, assurer la reddition des comptes et lutter contre la corruption. La Déclaration énonce les résultats clés du Congrès et la façon dont ils guideront l'INTOSAI dans les années à venir.
2. La Déclaration d'Abou Dhabi a été élaborée dans le contexte suivant :
 - Premièrement, le processus global de planification stratégique de l'INTOSAI qui a conduit à un nouveau Plan stratégique pour la période 2017 à 2022, visant à accroître la contribution qu'apportent les ISC en vue d'améliorer la reddition des comptes et la transparence de la gestion publique dans le monde ;
 - Deuxièmement, la révision des Statuts de l'INTOSAI en vue de les aligner plus étroitement à la structure, à la stratégie et aux objectifs actuels afin de mieux répondre aux besoins de ses membres et parties prenantes ;
 - Troisièmement, l'adoption des 17 objectifs de développement durable (ODD) par les Nations Unies qui est au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ce qui renforce la nécessité et l'exigence d'avoir des contrôles et examens publics efficaces ; ainsi que les mesures déjà prises par les entités de l'INTOSAI liées au contrôle de la mise en œuvre des ODD ;
 - Quatrièmement, la mise en place d'un portail communautaire par la Commission chargée du partage des connaissances afin de faciliter le partage des connaissances ; et
 - Finalement, l'adoption par l'INTOSAI du nouveau Cadre des prises de position professionnelles en tant que partie intégrante des efforts en cours en vue d'améliorer les normes et le processus d'établissement de normes ainsi que les ISSAI et autres prises de position professionnelles adoptées à ce jour.

B. Un porte-parole public mondial

3. L'INTOSAI énonce son ambition de s'exprimer d'une seule voix mondiale en matière d'audit public indépendant dans sa Déclaration de Beijing en 2013. Cette ambition est ancrée dans le nouveau Plan stratégique adopté pour la période 2017 à 2022, et le défi pour l'organisation consiste à devenir plus éminente et à porter le regard vers l'extérieur.
4. À l'échelle mondiale, l'INTOSAI s'est engagée à renforcer sa longue tradition de coopération avec les Nations Unies. Les ODD offrent à l'INTOSAI une occasion importante pour approfondir davantage cette relation et assurer que la communauté des ISC apporte sa contribution en tant que

porte-parole apprécié aux niveaux mondial, régional et sous-régional pour toute question liée aux contributions en matière d'audit indépendant que peuvent apporter les ISC au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

5. L'INTOSAI renforce également ses partenariats avec d'autres parties prenantes clés. Par exemple, par le biais du Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds, en coordonnant les efforts déployés en faveur du renforcement des capacités et en partageant les enseignements tirés avec la communauté internationale du développement. L'INTOSAI envisage de renforcer davantage ses partenariats avec des organisations internationales dans les années à venir, y compris celles qui représentent les parlements, ministères des Finances, les organisations de la société civile, groupes d'affaires et organismes professionnels tout en maintenant l'indépendance de l'INTOSAI et des ISC.

C. Apporter une contribution significative en matière d'audit indépendant au Programme de développement durable à l'horizon 2030

6. Le Congrès a identifié l'importance et l'intérêt de réaliser des audits et examiner le travail effectué ayant trait aux ODD, et ceci par le biais des quatre différentes approches, telles qu'énoncées dans le Plan stratégique. Chaque approche sera appuyée par un cadre qui lui sera consacré et qui aidera l'INTOSAI à compiler les principaux résultats émanant du travail réalisé par les ISC dans ce domaine. Dans l'ensemble, l'INTOSAI aspire à devenir une voix indépendante faisant autorité en ce qui concerne les défis que la communauté mondiale devra relever, à savoir planifier et mettre en œuvre les ODD et faire rapport des progrès.
7. L'INTOSAI prévoit informer régulièrement sa communauté sur les questions d'audit liées aux ODD, telles que les approches, méthodologies et résultats afin d'entrer en relation avec, informer et encourager les ISC à réaliser un travail efficace dans ce domaine. De plus, l'INTOSAI fournira des analyses et aperçus à intervalles périodiques à ses parties prenantes internationales sur des questions liées au contrôle et à la reddition des comptes des ODD, en s'appuyant sur l'expérience et le travail collectifs des ISC. Ces initiatives visent à être une démonstration efficace de l'importance et de l'utilité du rôle que joue l'INTOSAI et des résultats que fournissent ses organisations membres.
8. Pour donner suite à nos ambitions liées au Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'INTOSAI mettra en place un groupe d'experts sous la direction du Président de l'INTOSAI, qui fera rapport au Comité permanent de surveillance sur les questions émergentes (SCEI). Ce groupe qui consistera en experts internes et externes agissant en tant que communauté de pratique supervisera le développement et l'application des cadres. Il adoptera des méthodes de travail souples et adaptées et impliquera les autres organes de travail et ressources de l'INTOSAI de manière appropriée et efficace.
9. Le Congrès a identifié les objectifs clés que le groupe d'experts abordera dans la période menant jusqu'au XXIIIe INCOSAI en 2019 :
 - Élaborer et fournir des cadres pour mettre en œuvre les quatre approches qui s'appuient sur les initiatives des ISC, et un mécanisme pour surveiller le progrès et recueillir des informations ;

- Appuyer la production d'information de qualité élevée liée aux ODD par le biais de ces cadres, et la partager au sein de la communauté des ISC ; et
 - Assurer des relations efficaces avec les Nations Unies et d'autres partenaires externes, y compris la rédaction de rapports informatifs et accessibles et optimiser la valeur des Symposiums ONU/INTOSAI sur le thème dans l'avenir.
10. L'objectif global de l'INTOSAI est d'appuyer les ISC pour qu'elles apportent une contribution décisive au Programme de développement durable à l'horizon 2030, et d'améliorer ainsi la vie des citoyens dans le monde.

D. Professionnalisation

11. Les citoyens sont les ultimes bénéficiaires du contrôle des finances publiques et attendent une professionnalisation. Il appartient aux ISC de réaliser des audits de la plus haute qualité et de fournir des rapports aux citoyens qui appuient la transparence, la bonne reddition des comptes et la confiance dans le gouvernement. Seul un travail d'excellence peut faire une vraie différence dans leurs vies. Pour eux, l'INTOSAI doit réaliser ses ambitions de professionnalisation.
12. La professionnalisation est le processus en cours par lequel les individus et leurs organisations acquièrent un niveau élevé d'indépendance, d'expertise, de compétence, de comportement éthique et de qualité, étayée par des normes professionnelles.
13. Apporter une contribution décisive pour améliorer la professionnalisation exige l'engagement de tous au sein de l'INTOSAI afin d'apporter plus de soutien professionnel disponible à toutes les ISC et leurs membres du personnel, leur permettant ainsi de fournir des produits en temps opportun, pertinent et de qualité élevée. L'INTOSAI aborde ce sujet par le biais de trois initiatives majeures :
- L'amélioration de l'établissement de normes de l'INTOSAI ;
 - La professionnalisation sur les plans global, régional et au niveau des ISC ; et
 - La mise en œuvre du Cadre de mesure de la performance des ISC.

Amélioration de l'établissement de normes de l'INTOSAI

14. L'INTOSAI a créé le Forum pour les prises de position professionnelles de l'INTOSAI (FIPP) et révisé la procédure officielle («due process») pour le Cadre des prises de positions professionnelles de l'INTOSAI (IFPP). Les experts techniques du Forum FIPP sont responsables du contenu, de la cohérence et de la qualité du cadre IFPP. Le Forum FIPP renforce l'INTOSAI en tant qu'organisme normatif international et contribue à l'élaboration de normes appropriées dans le domaine du contrôle du secteur public.
15. Les processus d'établissement de normes de l'INTOSAI devraient garantir que les ISC ont accès aux normes de contrôle de qualité élevée et reconnues à l'échelle internationale. En cherchant continuellement à améliorer la qualité des prises de position professionnelles et des processus d'établissement de normes, cela aidera l'INTOSAI à remplir sa mission qui est d'encourager le

renforcement des capacités des ISC et l'amélioration de la performance. L'INTOSAI jouera un rôle actif à promouvoir l'utilisation et l'application des ISSAI. Un fonds de ressources approprié est essentiel pour avoir des structures et processus forts d'établissement de normes, ainsi que pour établir et garantir des prises de position de qualité élevée.

Professionnalisation sur les plans global et régional et au niveau des ISC

16. L'INTOSAI, qui travaille étroitement avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), intensifiera davantage ses efforts aux échelles mondiale et régionale ainsi qu'au niveau des ISC afin d'appuyer la professionnalisation continue des ISC et de leurs membres du personnel. Les ISC devraient encourager les interactions transfrontalières entre les jeunes auditeurs des différentes ISC.
17. *À l'échelle globale*, le Forum FIPP a identifié la nécessité de renforcer les efforts de l'INTOSAI en matière de compétences, compétences professionnelles, déontologie, valeurs et attitudes à adopter pour les auditeurs du secteur public au sein du Cadre des prises de position professionnelles de l'INTOSAI. Une task force présidée par la Commission CBC continuera à explorer les meilleures options pour créer une base solide afin de renforcer davantage les compétences et capacités des auditeurs du secteur public.
18. Afin de faciliter la mise en œuvre des produits techniques fournis à l'échelle régionale, il est essentiel que les organisations régionales de l'INTOSAI continuent de jouer un rôle clé dans la communication aux échelles globale, régionale et au niveau des ISC et inversement ; pour cette raison, il serait nécessaire d'améliorer les voies de communication entre les différents organes de l'INTOSAI et les organisations régionales. Les sept organisations régionales de l'INTOSAI, avec leurs structures sous-régionales, ont représenté le centre névralgique du développement de l'INTOSAI ces trois dernières années. La Commission CBC a créé le Forum régional pour le renforcement des capacités qui se consacre aux relations avec les organisations régionales et sous-régionales.
19. *Au niveau des ISC*, les initiatives de développement professionnel lancées par les institutions individuelles demeurent cruciales aux plus hauts niveaux du professionnalisme. Celles-ci incluent la mise en œuvre rigoureuse des normes de l'INTOSAI, le renforcement de la déontologie et de l'intégrité ainsi que de la formation professionnelle continue pour les cadres et les membres du personnel.

Mise en œuvre du Cadre de mesure de la performance des ISC

20. À l'occasion du XXIIe INCOSAI, le Cadre de mesure de la performance des ISC (PMF) a été adopté en vue d'être appliqué au sein de l'INTOSAI comme outil complet pour évaluer la performance des ISC fondée sur des données factuelles et pour identifier les opportunités d'amélioration. L'INCOSAI encourage activement l'usage du Cadre qui s'applique à toutes les ISC, indépendamment du modèle organisationnel, du mandat, du contexte national et du niveau de développement.

E. Mettre en œuvre le Plan stratégique de l'INTOSAI pour la période 2017-2022

21. Le nouveau Plan stratégique de notre organisation contient de nombreuses ambitions soulevées par le Congrès et sont reflétées dans la présente Déclaration d'Abou Dhabi. Il est nécessaire que le leadership de l'INTOSAI défie notre organisation pour qu'elle réalise ces ambitions de façon exhaustive, transparente et efficace.
22. Le Comité directeur, avec l'aide du Comité permanent de surveillance sur les questions émergentes (SCEI), les quatre Commissions clés et le Secrétariat général jouent un rôle essentiel dans la surveillance du progrès qui est réalisé en matière de plan stratégique et, le cas échéant, de son suivi.
23. Le Comité SCEI surveillera les priorités transversales de l'INTOSAI afin de garantir qu'elles sont intégrées de façon cohérente et conséquente dans les divers stratégies et programmes de l'INTOSAI sous ses objectifs stratégiques.
24. À l'occasion du XXIIIe INCOSAI en 2019, un rapport sur la reddition des comptes sera soumis qui est lié aux activités entreprises et, plus important encore, à la façon dont et dans quelle mesure l'INTOSAI réalise l'intention et l'esprit des priorités transversales, buts et objectifs énoncés dans le plan stratégique.